

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Janvier 1998

Québec, le 9 février 1998

Monsieur Paul Stubbs  
Directeur des études  
John Abbott College  
21 275, Lakeshore Road  
Case postale 2000  
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 29 janvier 1998, des dernières mesures prises par le Collège John Abbott pour donner suite aux demandes d'information supplémentaire formulées dans ma lettre du 9 septembre 1997.

La Commission prend acte des mesures mises en place pour assurer la qualité des plans de cours et la cohérence d'ensemble du programme. La procédure adoptée prévoit un examen trimestriel des plans de cours par le Département et la Direction des programmes techniques et un examen plus approfondi impliquant en outre le comité de programme et la Commission des études lorsqu'il s'agit d'apporter des modifications au programme.

La formule de stage a également connu des améliorations notables. L'obligation faite à l'étudiant de préparer un plan de stage complet, en particulier, est susceptible d'enrichir considérablement son expérience.

La Commission a aussi reçu, tel que demandé, la liste des activités de perfectionnement auxquelles les professeurs ont participé depuis la visite de l'établissement. Tous les sujets abordés sont pertinents. Il faut en particulier souligner la contribution personnelle des professeurs à leur perfectionnement. Elle parle avec éloquence de leur sens des responsabilités professionnelles.

À la lumière des documents présentés, la Commission est satisfaite du suivi donné par le Collège John Abbott à l'évaluation de son programme de DEC en Informatique.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer